

UNE ŒUVRE À L'ÉCOLE

COMMENT ÇA MARCHE ?



Le Fonds d'art contemporain – Paris Collections QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Fonds d'art contemporain – Paris Collections est un établissement patrimonial, acteur de la politique culturelle de la Ville à travers ses actions d'acquisition, de conservation et de diffusion d'œuvres d'artistes français.es et de toutes nationalités qui vivent et se manifestent à Paris.

Parmi ses missions :

- . soutenir et promouvoir la création contemporaine
- . placer l'art contemporain et les artistes au cœur de la ville
- . favoriser les rencontres entre l'art contemporain et les publics

UNE ŒUVRE À L'ÉCOLE

Une œuvre à l'école est un programme d'exposition et de médiation autour des collections du Fonds d'art contemporain – Paris Collections, au sein de crèches, d'écoles, de collèges et de centres scolaires en hôpital de la Ville de Paris, dans le cadre de « l'Art pour Grandir », programme éducatif de la Ville de Paris. Cette opération est reconduite chaque année depuis 2009.

Dans chaque établissement, l'exposition d'une œuvre ou d'une série d'œuvres s'accompagne d'un important programme d'éducation artistique et de médiation culturelle, réalisé conjointement par les professeur.es des écoles et des collèges, les professeur.es d'arts plastiques de la Ville de Paris, les documentalistes, ainsi que des étudiantes de la licence et des masters arts plastiques de l'Université Paris 8-Saint-Denis ou d'autres universités.

Des projets artistiques sont ainsi réalisés autour de l'œuvre et l'artiste : ateliers d'arts plastiques, visites de musées, débats, rencontres avec les artistes... À la fin de l'année, les écoles doivent organiser une restitution des travaux d'élèves autour de l'œuvre originale afin de valoriser les activités mises en place.

UNE APPROCHE ORIGINALE

Inversant les rapports conventionnels, *Une œuvre à l'école* amène l'art à la rencontre du public scolaire. Les œuvres présentées sont un point de départ pour s'initier à l'art contemporain et réfléchir au monde qui nous entoure. Cette approche

originale révèle le rôle essentiel de la culture et de la création artistique dans les écoles. La relation quotidienne et privilégiée que les élèves tissent avec l'œuvre exposée leur permet de développer leur esprit critique, leur curiosité, leur créativité et leur citoyenneté.

Comment appréhender une œuvre dans cet autre contexte ? Que peut apporter la médiation pour mieux comprendre une œuvre ? Par quels moyens l'art contemporain peut-il contribuer à l'éducation et à l'enrichissement des savoirs ?

Tels sont les enjeux d'*Une œuvre à l'école*.

Rares sont les enfants et adolescent.es qui fréquentent un lieu culturel hors du temps scolaire. Placer l'art contemporain au cœur de l'école vise à favoriser un accès direct à la culture.

L'appropriation spontanée des œuvres par les enfants et leur rapport décomplexé à l'art contemporain montre qu'il n'est pas réservé à une élite ; il est ouvert et accessible à tou.tes si l'on transmet des clés pour le comprendre.

LE CHOIX DE L'ŒUVRE

Chaque établissement reçoit une sélection de 4 à 5 œuvres parmi lesquelles il peut faire 2 choix, classés par ordre de préférence. Cette sélection est proposée suite au repérage effectué par un membre de l'équipe du Fonds d'art contemporain – Paris Collections dans l'établissement afin de déterminer les emplacements possibles pour l'accueil d'une œuvre et le type d'œuvres possibles en fonction de la localisation et de l'environnement (luminosité, humidité relative...).

C'est la personne qui travaille avec les élèves autour de l'œuvre qui doit faire cette sélection.

Des solutions d'aménagement du lieu d'exposition pourront être proposées par le Fonds d'art contemporain – Paris Collections si elles sont nécessaires à la sécurité du public, à la conservation de l'œuvre ou à sa mise en valeur.

L'attribution des œuvres sera faite en fonction de **l'ordre de réception** de la liste des vœux.

Quelles sont les conditions de prêt d'une œuvre appartenant au Fonds d'art contemporain – Paris Collections ?

Le patrimoine est fragile; il n'est pas renouvelable. Une œuvre exige des conditions de conservations particulières qu'il est important de prendre en compte lors de son exposition.

Voici dès à présent quelques principes simples :

- Ne pas toucher l'œuvre, ne pas la déplacer. Seule l'équipe du Fonds d'art contemporain – Paris Collections ou les prestataires désignés sont habilités à manipuler les œuvres.
- Ne pas nettoyer l'œuvre, ni les surfaces à proximité.
- Pour certaines œuvres, fermer les rideaux et les volets au moment de la fermeture des locaux pour éviter les altérations causées par une trop grande exposition à la lumière.
- En cas de dégradation, prévenir immédiatement le Fonds d'art contemporain – Paris Collections au **01 56 58 49 49**.

Nous comptons sur vous pour rappeler dans les locaux, si nécessaire, les règles de conduite à tenir. Cette expérience donne l'occasion de sensibiliser les enfants et les personnels à la notion de patrimoine car rares sont les opportunités de côtoyer d'aussi près une œuvre d'art. Cela permet, parallèlement, d'expliquer l'intérêt de respecter l'intégrité des biens pour les transmettre aux générations futures.

En raison de la durée importante de l'exposition et des lieux de présentation, il est possible que certaines œuvres, pour des raisons de conservation, doivent être changées au cours de l'année scolaire.

L'INSTALLATION DE L'ŒUVRE

Lorsque toutes les structures scolaires auront reçu l'attribution d'une œuvre, le Fonds d'art contemporain – Paris Collections contactera les écoles pour convenir d'une date d'installation. Les régisseur.es viendront l'installer en novembre.

Pour accrocher les œuvres, l'équipe du Fonds d'art contemporain – Paris Collections sera amenée à percer des murs. Le prêt de l'œuvre avec l'assurance, l'emballage, le transport, l'installation sont pris en charge mais la réfection des murs (rebouchage des trous, remise en peinture) incombe aux écoles qui doivent la prendre en charge après le décrochage de l'œuvre, si elles le souhaitent.

Une fois que l'œuvre est installée, **toute manipulation est proscrite**; seul le personnel du Fonds d'art contemporain - Paris est habilité à toucher et déplacer les œuvres.

En cas de problème ou d'interrogation, n'hésitez pas à contacter le Fonds.

Comment savoir quel emplacement est le mieux adapté à l'œuvre ?

L'équipe du Fonds choisit le meilleur emplacement pour installer l'œuvre, au regard de trois critères indissociables :

- **la sécurité du public**
- **la mise en valeur de l'œuvre**
- **les conditions de conservation de l'œuvre**

Par exemple, une photographie ne peut être présentée dans un hall d'entrée à cause d'importantes variations de température et d'une luminosité souvent trop forte. Pour la même raison, une œuvre ne peut être accrochée au-dessus d'un radiateur. Une sculpture ne peut être placée dans un lieu de passage en raison des risques de choc pour le public et pour l'œuvre. Installer une œuvre au-dessus d'une porte n'est pas une bonne condition de mise en valeur.

Les lieux comme les préaux ou les cours de récréations ne sauraient convenir en raison des changements climatiques brusques (variations de température et d'humidité) et des risques physiques importants (projections de ballons et de divers objets).

Les lieux comme les salles de classes, les bibliothèques, certains couloirs et halls d'entrée peuvent convenir à l'exposition des œuvres

LES PROJETS ÉLABORÉS AUTOUR DE L'ŒUVRE

Les professeur.es mettent en place des projets d'activités éducatives afin de sensibiliser les enfants à l'art contemporain, à la création artistique et aux thématiques soulevées par les œuvres. L'œuvre devient un prétexte à la découverte, la création, la discussion et le partage au sein de l'école.

Pour aider à la création et la réussite des projets, différents moyens sont à la disposition des écoles et collègues.

LES PARTENARIATS / MOYENS

Lors des précédentes éditions, un budget avait été attribué à chaque structure scolaire participant au projet. Malheureusement, ce mode de financement des fournitures liées à *Une œuvre à l'école* n'est pas adapté, manquant de souplesse pour les établissements et génère une charge de travail trop importante. Le budget fournitures de 300 euros est donc suspendu.

***Une œuvre à l'école* reste ainsi un partenariat où chaque partie prenante engage des moyens : le Fonds prête des œuvres, assure et finance leur transport et leur installation, suit le dispositif et coordonne les médiatrices ; il rémunère les artistes quand ils et elles se rendent dans les établissements et prend en charge les supports spécifiques de diffusion et de communication. Les écoles engagent de leur côté un travail avec un.e ou des professeur.es et les moyens nécessaires à la réalisation des projets mis en place avec les élèves.**

LES INTERVENTIONS DES ARTISTES

Le Fonds d'art contemporain – Paris Collections contacte les artistes dont les œuvres sont exposées pour les informer du projet et du lieu d'exposition de leur œuvre. Lors des précédentes éditions d'*Une œuvre à l'école*, certain.es artistes se sont libéré.es pour

intervenir dans les écoles et les établissements, et ont animé une activité artistique ou un débat. Ces interventions sont basées sur le volontariat des artistes. Elles sont prises en charge par le Fonds mais doivent être l'objet de l'attention de tou.tes les acteurs.rices (écoles, médiatrices, équipe du Fonds) pour favoriser leur pleine réussite.

Lorsqu'elles ont pu avoir lieu, ces interventions ont été très enrichissantes, à la fois pour les enfants et pour l'équipe pédagogique.

Elles ne sont néanmoins pas nécessaires à la bonne réussite du projet. Le plus important est de sensibiliser les enfants à l'art contemporain, de leur faire prendre conscience qu'une œuvre d'art est exposée dans leur établissement et de les informer sur l'artiste et ses problématiques artistiques.

LA DOCUMENTATION

Pour participer à la mise en place des projets, le Fonds d'art contemporain - Paris Collections fournit un **dossier pédagogique**. La chargée du programme d'*Une œuvre à l'école* pourra également se déplacer sur demande dans les établissements en première année de partenariat pour présenter aux professeur.es l'œuvre, l'artiste et donner des pistes de travail.

LES MÉDIATRICES

Le Fonds prend en stage des étudiantes du Master arts plastiques, médiation de l'art contemporain de l'Université Paris 8-Saint-Denis et d'autres universités. Les stagiaires sont chargées de monter des projets de médiation, en concertation avec les professeur.es intéressé.es.

Les interventions des médiatrices seront attribuées sur la demande des établissements qui doivent être volontaires pour les accueillir.

Les médiatrices ne devront pas simplement assister les professeur.es mais développer leur propre projet pédagogique en collaboration avec les enseignant.es. Elles devront s'intégrer au projet de l'école et du ou de la professeur.e mais seront attentives à proposer un projet qui se tourne vers l'extérieur de la classe, de l'organisme.

Les médiatrices pourront intervenir à partir de février. Le calendrier de leurs

interventions sera défini à l'avance et en concertation avec les professeur.es. Il vaut mieux prévoir plusieurs interventions sur une courte durée et éviter qu'elles ne soient trop espacées dans le temps car les enfants intègrent plus difficilement le projet lorsqu'un temps long a passé entre les séances.

LES SORTIES CULTURELLES

Pour les établissements qui souhaiteraient organiser la visite d'un musée ou d'un site culturel, nous vous signalons que les délais de réservation sont parfois longs. À titre d'exemple, pour le Centre Georges Pompidou, il faut réserver environ un an à l'avance. Une visite des réserves du Fonds d'art contemporain – Paris Collections pour des groupes restreints est possible sur réservation et en fonction de la disponibilité de l'équipe du Fonds.

LA RESTITUTION

Beaucoup de temps, d'énergie, de créativité, d'inventivité sont investis dans les différents projets. **La restitution finale permet de montrer et d'expliquer la démarche et le travail accompli par les élèves et l'équipe pédagogique.**

La restitution est un compte-rendu de ce qui a été fait. La famille et les proches des élèves peuvent ainsi découvrir le travail réalisé autour de l'œuvre, ainsi que l'œuvre contemporaine.

La restitution prend souvent la forme d'une exposition des travaux d'élèves lors de la fête de fin d'année, en présence de l'œuvre originale. Il peut également s'agir d'un spectacle, d'une projection vidéo...

Certaines mairies d'arrondissements ont également accueilli les travaux des élèves.

LE CALENDRIER

-Renvoi de la fiche pédagogique et des autorisations

photographiques (pour les interventions) : 9 octobre

-Installation des œuvres, du cartel et des affiches : à partir du 1^{er} septembre

-Réception des cartes postales : à partir du 23 novembre

-Réception du dossier pédagogique

-Présentation de l'oeuvre aux nouveaux partenaires (si souhaité)

-Renvoi du texte et des illustrations du cartel participatif : 11 décembre

-Travaux réalisés par les élèves

-Interventions des artistes ou des conteuses

-Actions des médiatrices (si souhaité et possible)

-Envoi de propositions d'œuvres : à partir du 4 mai

-Choix d'œuvre (dans le cas d'une reconduction de partenariat) : 4 juin

-Bilan et restitution des travaux d'élèves : 18 juin

-Décrochage : dernière semaine de juin et première semaine de juillet

LES CONTACTS

fondsartcontemporain.paris.fr

nathalie.rataud@paris.fr

Merci de participer à la réussite de ce projet.

